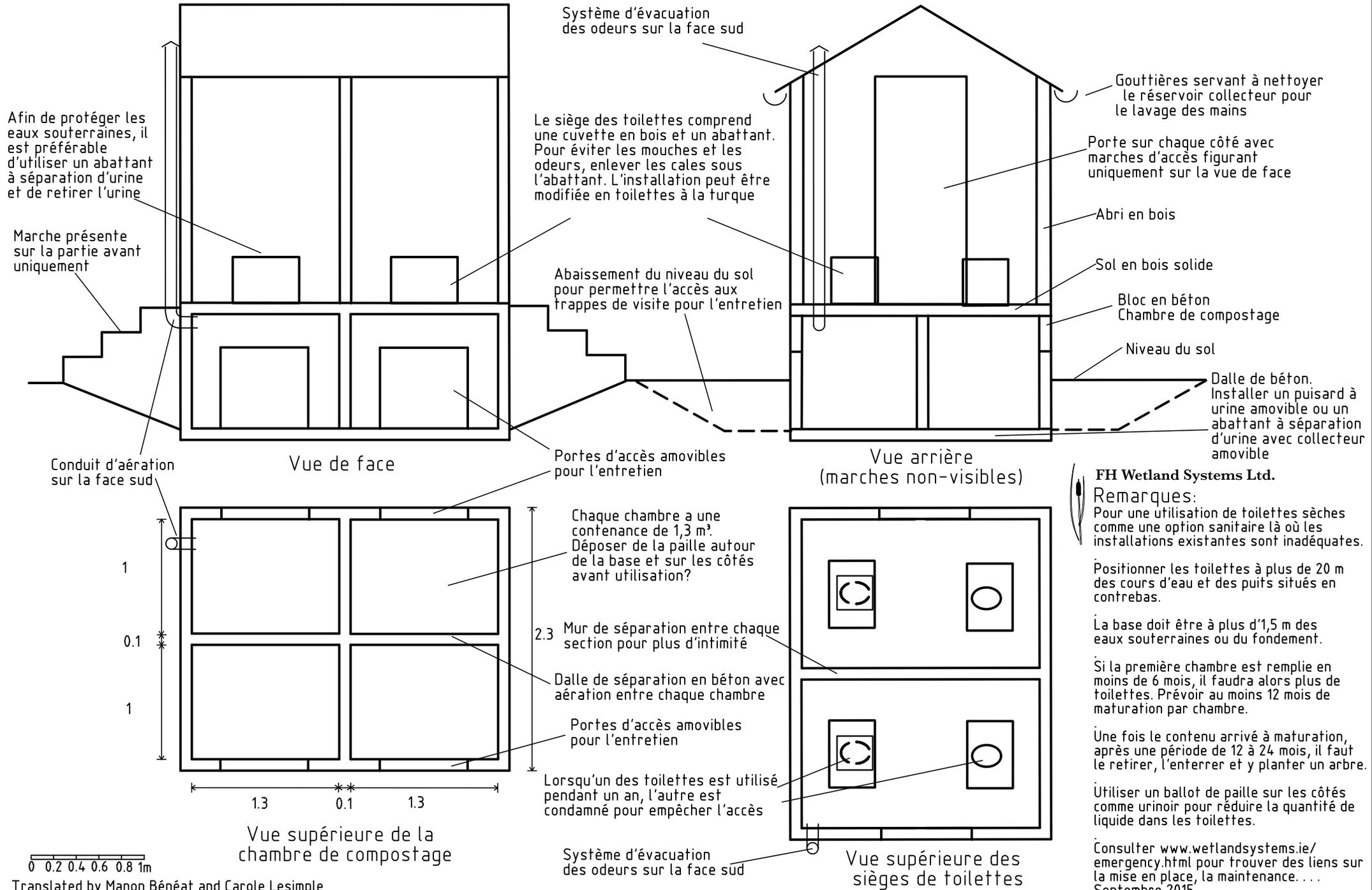


# Plan d'installation permanente de toilettes sèches



**FH Wetland Systems Ltd.**

**Remarques:**  
Pour une utilisation de toilettes sèches comme une option sanitaire là où les installations existantes sont inadéquates.

Positionner les toilettes à plus de 20 m des cours d'eau et des puits situés en contrebas.

La base doit être à plus d'1,5 m des eaux souterraines ou du fondement.

Si la première chambre est remplie en moins de 6 mois, il faudra alors plus de toilettes. Prévoir au moins 12 mois de maturation par chambre.

Une fois le contenu arrivé à maturation, après une période de 12 à 24 mois, il faut le retirer, l'enterrer et y planter un arbre.

Utiliser un ballot de paille sur les côtés comme urinoir pour réduire la quantité de liquide dans les toilettes.

Consulter [www.wetlandsystems.ie/emergency.html](http://www.wetlandsystems.ie/emergency.html) pour trouver des liens sur la mise en place, la maintenance. . .  
Septembre 2015